

Sa Maj. a conféré celle de Signy, Ordre de Cîteaux, diocèse de Rheims, à Mr. l'abbé de Bourbon : ce bénéfice, vacant par la mort du cardinal de la Rochechouart, est estimé, dans la liste des abbaïes, à 50,000 livres : mais en même tems Mr. l'abbé de Bourbon a remis celle de St. Vincent de Metz, qui est évaluée à la moitié. Comme le prélat chargé de la feuille des bénéfices est obligé de résier à la cour, on croit, que l'évêché de Noyon, qui n'en est pas éloigné, est destiné à l'évêque d'Autun, ainsi que l'abbaïe d'Ourcamp, de 40 mille livres de revenu, qu'avoit également feu Mr. de Broglie ; & que l'abbé de Maillé aura l'évêché d'Autun. --- Mr. le prince de Montbarrey a remercié le Roi pour la place de secrétaire d'état de la guerre, qu'il avoit en survivance, & qu'il occupe seul aujourd'hui par la retraite de Mr. le comte de St. Germain. Le Roi avoit offert à ce dernier ministre de lui conserver sa place au conseil. Il a refusé cet avantage honorifique, & s'est contenté d'accepter une somme de 300 mille liv. argent comptant pour l'acquittement de ses dettes, & 40 mille liv. de pension, dont 20 mille réversibles à Mad. de St. Germain. Ce seigneur conserve la pension de 10 mille liv., dont il fut pourvû sous le ministère du maréchal du Muy, son prédécesseur, après le malheur qu'il eût de perdre toute sa fortune par la faillite d'un banquier à Hambourg. Mr. de la Coulombière, qui faisoit les fonctions de son secrétaire depuis un an,